



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-85

L'an **deux mille dix-huit**, le **six Février**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **29 janvier 2018**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE jusqu'à 21 h 15, M. SAGET, Mme VATAN jusqu'à 19 h, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à M. MARCONNET à partir de 21 h 15, M. FICHOT à M. FRIAUD, Mme VATAN à M. SAGET à partir de 19 h, Mme LAROCHE à Mme LACOUR, Mme MARCEL à Mme DUCOURTIOUX.

Monsieur Olivier SICOT a été désigné Secrétaire de séance.

---

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE RENOVATION DU GYMNASE DELAUNE ET DE L'AMENAGEMENT DU SITE DES WAGONS**

Monsieur SAGET, Adjoint au Sport, expose que l'Etat, au travers de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, a pour objectif de financer la réalisation d'investissement, ainsi que des projets dans les domaines économique, social, environnemental, touristique, sportif ou favorisant le développement ou le maintien des services au public en milieu rural.

La ville de Varennes-Vauzelles souhaite s'engager sur plusieurs projets qu'elle a inscrit dans son programme de développement concernant les années à venir qui semblent entrer pleinement dans les objectifs sus cités.

**Mairie** En effet, une réflexion est aujourd'hui menée, d'une part, sur la requalification d'une ancienne friche industrielle située à proximité directe du coeur de ville en parc urbain à vocation sportive et de loisirs de plein air, et, d'autre part, sur la

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles

réhabilitation d'un gymnase souffrant à présent d'une certaine obsolescence de par son ancienneté.

Le premier projet énoncé ci-dessus prendra place sur le terrain des wagons, secteur à fort enjeu identifié dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme récemment approuvé.

Il inclura la création d'un terrain de rugby, la modernisation de terrains de football ainsi que la réalisation d'aménagements paysagers et d'équipements de loisirs répondant aux nouvelles attentes des usagers de tous âges tels qu'un city parc, un espace fitness et un skatepark de nouvelle génération complémentaire à celui existant.

Le second portera sur le réaménagement du gymnase Auguste Delaune afin d'en faire un équipement plus adapté, conforme aux normes actuelles, notamment en matière d'accessibilité et plus performant sur le plan énergétique, dans la continuité de ce qui a été réalisé sur le gymnase Maurice Baquet en 2012, dans un objectif de modernisation progressive des équipements sportifs de la collectivité.

C'est dans cette optique que des programmes concernant la réalisation de ces projets ont été établis, avec une première estimation des travaux et frais d'études, à 2 235 000 € TTC pour le terrain des wagons et à 940 000 € TTC pour le gymnase Delaune, pour lesquels l'obtention de soutiens financiers ne pourra que faciliter leur concrétisation.

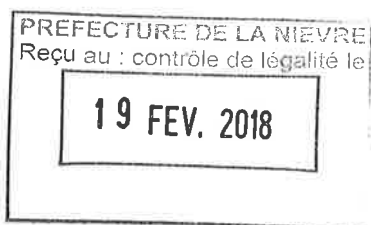
Ces dossiers ont été examinés en Commission Environnement et Travaux en date du 25 janvier 2018.

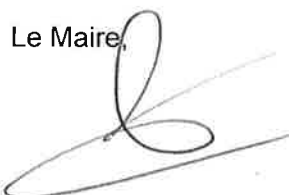
C'est pourquoi, Monsieur SAGET Propose au Conseil Municipal d'adopter les projets présentés ainsi que les modalités de leur financement et d'autoriser Madame le Maire à signer les documents relatifs aux différentes demandes de subventions, notamment auprès de l'Etat au travers de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et du Pays Nevers Sud Nivernais au travers de son Contrat de Territoire ainsi que toute autre aide se rapportant aux projets.

Adopté par 24 voix pour et 5 abstentions.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 8 Février 2018



Le Maire,  
  
Isabelle BONNICEL